



14 OCT 2024

République Démocratique du Congo

MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES ET TRAVAUX PUBLICS
Cellule Infrastructures

PROJET D'APPUI A LA CONNECTIVITE ET AU TRANSPORT (PACT)

AVIS DE SOLlicitATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

Recrutement d'un cabinet de consultants pour assurer la mission d'Assistance Technique pour la mise en place des normes techniques et des règles d'ingénierie et d'esthétique relatives à la pose d'infrastructures en fibre optique en RDC dans le cadre du projet PACT.

N° Avis : AMI n°044/MITP/CI/PACT/2024

N° de Crédit: IDA 71610

N° du Don: IDA-E0850

N° de référence du marché PPM : ZR-CI-406481-CS-CQS-MOP

Kinshasa le

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu un financement de la Banque Mondiale pour la mise en œuvre du Projet d'Appui à la Connectivité et au Transport – PACT et a l'intention d'utiliser une partie du montant du fonds du projet pour effectuer les paiements au titre du recrutement d'un cabinet de consultants pour assurer la mission d'Assistance Technique pour la mise en place des normes techniques et des règles d'ingénierie et d'esthétique relatives à la pose d'infrastructures en fibre optique en RDC dans le cadre du projet PACT.

Le service du consultant consistera à :

- 1) Faire un état des lieux des infrastructures en fibre optique des principaux réseaux FTTH et métropolitains déployés par les opérateurs dans les villes de Kinshasa, Lubumbashi et Goma, afin d'identifier les défauts de conception et de réalisation. Proposer des solutions correctives pour améliorer la qualité et la performance de ces infrastructures. Collecter les coordonnées géographiques des infrastructures en fibre optique qui seront utilisées pour renseigner le Système d'information géographique (GIS) partagé des infrastructures numériques à mettre en place au niveau de l'ARPTC ;
- 2) Élaborer un référentiel technique complet définissant les normes, les règles d'ingénierie et les critères esthétiques à respecter lors de déploiement des infrastructures en fibre optique dans des environnements variés (sous-terrain, sous-marin, aérien, etc.), en tenant compte la nécessité de résilience des infrastructures aux effets du changement climatique ;
- 3) Élaborer un ensemble de guides de bonnes pratiques à destination des opérateurs, installateurs, propriétaires et syndicats, couvrant l'ensemble du cycle de vie des déploiements de fibre optique, de la conception à la maintenance, y compris un guide pratique pour la pose des fourreaux vides lors des travaux de génie civil de type eau, gaz, électricité et route, afin de faciliter le déploiement ultérieur de la fibre optique ;
- 4) Élaborer un protocole de coordination intersectorielle pour les travaux de génie civil visant à optimiser la planification et l'exécution des projets menés par les acteurs publics et privés et à limiter les impacts négatifs de ces travaux sur les infrastructures existantes ;
- 5) Élaborer une procédure opérationnelle standardisant les contrôles à mettre en œuvre lors des travaux d'installation de réseaux de fibre optique, afin d'assurer la qualité et la conformité des ouvrages ;
- 6) Préparer à Kinshasa, un atelier de plus moins 50 participants pour la présentation et la validation de différents livrables de la mission.

Le démarrage des prestations est prévu à partir du mois de février 2025 pour une durée estimée à trois (3) mois.

Les termes de référence complets sont disponibles sur le site de la Cellule Infrastructures : www.celluleinfra.org, sous l'onglet « Appel d'offres ».

La Cellule Infrastructures, Agence d'exécution du Projet, invite les firmes (« Consultants ») éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les firmes intéressées doivent fournir les informations démontrant qu'elles possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution desdits services.

Pour être sélectionné, le consultant devra être un cabinet justifiant des compétences dans les domaines suivants :

- Avoir déjà réalisé une mission similaire au cours de cinq (05) dernières années ;
- Avoir une bonne connaissance des normes internationales et des règles d'ingénierie relatives au déploiement de réseaux de télécommunications ;
- Avoir une bonne expérience dans le domaine de conception, de réception, d'audit et contrôle qualité de réseau en fibre optique ;
- Avoir une bonne connaissance des normes techniques et des règlements de voirie ;
- Avoir une bonne connaissance de la réglementation du secteur des télécommunications et TIC ;
- Avoir des aptitudes à communiquer, à conduire des réunions et à animer des ateliers ;
- Avoir une bonne connaissance de la langue française.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement par la Banque Mondiale, édition de septembre 2023 (Règlement de passation des marchés) relatives aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflits d'intérêts sont applicables.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives sous forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitance.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection fondée sur les qualifications du consultant telle que décrite dans le Règlement de passation des marchés susmentionné.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse physique ci-dessous chaque jour ouvrable de 9 heures à 16 heures locales ou à l'adresse électronique recrutement.cf@celluleinfra.org.

Les Manifestations d'Intérêt, écrites en langue française doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, accompagné d'une version électronique en format Word ou PDF copiable sur une clé USB ou envoyées par courrier électronique en format PDF copiable à l'adresse mail : recrutement.cf@celluleinfra.org au plus tard le **28 octobre 2024 à 14 h 00'** heures locales (TU+1) et porter clairement la mention : **«AMI N°044.MITP/CI/PACT/2024–Recrutement d'un cabinet de consultants pour assurer la mission d'Assistance Technique pour la mise en place des normes techniques et des règles d'ingénierie et d'esthétique relatives à la pose d'infrastructures de la fibre optique en RDC dans le cadre du projet PACT»**.

Cellule Infrastructures
70A, avenue Roi Baudouin
Commune de la Gombe
à Kinshasa.
Tél: +243 970 140 323

Billy TSHIBAMBE NYEMBU



Coordonnateur



70A, Avenue Roi Baudouin, Kinshasa/Gombe
www.celluleinfra.org – info@celluleinfra.org
Tél. +243 (0) 970 140 323

[Retour à la liste](#)